

Tournée de supervision du ministre du développement à la Base dans les Lacs

REMISE DES OUVRAGES SOCIO-EDUCATIFS ET RENCONTRE AVEC LES BENEFICIAIRES DU FNFI A GANAVE

p.5



TOGOREVEILLE

TR 235 du 19 Sept. 2016
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme FAURE GNASSINGBE RENFORCE LE PARTENARIAT AVEC LE FONDS MONDIAL AU CANADA

p.2

■ Augmentation du Prix des Péages
**LES TRICYCLES
CONTRIBUERONT DESORMAIS
A L'ENTRETIEN ROUTIER** p.4

■ MCA/Rapport 2016 de l'indice
« Liberté Economique »
**LE TOGO A FAIT UN BOND DE 12
PLACES** p.4

■ Volontariat National
**QUEL SORT POUR LES
PREMIERS VOLONTAIRES EN
FIN DE MISSION ?** p.4

■ L'OTR RENFORCE LES LIENS
AVEC LA ZONE FRANCHE p.6

Amélioration des performances des
opérateurs du secteur informel p.3
**900 MEMBRES DES MUTUELLES
BENEFICIENT D'UN PROGRAMME
D'ALPHABETISATION DE LA DOSI**



Renforcement des Capacités des Instances
dirigeantes des Mutuelles du Secteur Informel

LA DOSI ET LE PAMOCI FORMENT SUR LA PROCEDURE DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT D'UNE MUTUELLE

p.3

Installation anarchique des panneaux et affiches publicitaires L'UPPET POUR REORGANISER LE SECTEUR



L'espace publicitaire et le secteur de l'affichage connaît une mutation profonde avec le développement des infrastructures urbaines et routières dans notre pays. Cette mutation est marquée par la multiplication des annonceurs et régies publicitaires avec pour conséquence l'installation anarchique et non réglementée des panneaux et affiches publicitaires. Dans le souci d'assainir la profession d'affichage et mieux aider la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et les collectivités locales à mieux réglementer le secteur, les professionnels du métier se sont constitué en association dénommée Union des Professionnels de la Publicité Extérieure du Togo (UPPET). Le lancement officiel de cette association s'est déroulé le mardi 13 septembre 2016 à Lomé en présence des autorités gouvernementales, administratives et communales, des directeurs d'agences de communication et des médias.

Pour M. Noël Mantode DEPOUKN, Directeur du Groupe ZENITH SARL et Président de l'UPPET, l'unique cause du désordre constaté dans le secteur de la publicité extérieure est le manque d'organisation au sein des agences de communication et régies, actrices de cette activité afin de définir des bases et un code d'éthique pour limiter les indélicatesses. « Le souci et le but de la présente association est de se regrouper en vue de contribuer à assainir le secteur et d'assurer ensemble, la défense d'idéaux communs, d'intérêts collectifs de cette catégorie des membres de la profession ou de la corporation d'affichage publicitaire », a-t-il souligné. Le représentant de la HAAC a alors profité de l'occasion pour féliciter cette association qui vient faciliter la tâche à son institution. Le représentant du Ministre de la communication et Directeur de cabinet du ministère de tutelle, M. Franck MISSITE, a aussi rappelé aux membres de l'association leur responsabilité et obligation de réglementer et de moraliser ce secteur dans lequel beaucoup s'improvisent.

Dans son intervention, le président de délégation spéciale de la Préfecture du Golfe, M. Kossi Aboka, s'est réjoui de la naissance de cette association dont la collaboration avec la mairie et les collectivités locales, va marquer la fin du désordre publicitaire et assainir ainsi notre environnement.

Rappelons que l'UPPET a entre autre comme objectifs de réguler et contrôler la pratique de la publicité extérieure conformément aux directives statutaires du secteur, promouvoir le métier de l'affichage au Togo et ailleurs, défendre l'éthique dans les professions de l'affichage publicitaire au Togo, promouvoir, développer et maintenir les normes pour la publicité au Togo. L'association compte également encourager la concurrence loyale et la créativité dans la conception ou la mise en œuvre des idées dans le domaine de l'affichage, former et fournir l'assistance technique et des conseils aux membres de l'association, œuvrer à la mise sur pied de mécanismes de protection et de rentabilité du secteur de l'affichage publicitaire au Togo.

Créée suite à l'Assemblée Générale du 27 novembre 2015 à Lomé, l'UPPET est enregistré au ministère de l'Administration territoriale.

SLN

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Londou KAWANA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITE

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme FAURE GNASSINGBE RENFORCE LE PARTENARIAT AVEC LE FONDS MONDIAL AU CANADA



Le Chef de l'Etat togolais a participé à la 5ème conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme qui a eu lieu vendredi et samedi au Canada. Axée sur le thème « En finir. Pour de bon », des dirigeants et décideurs du monde entier au rang desquels figurent le premier ministre canadien, Justin Trudeau, Ban Ki-moon et Bill Gates se sont engagés à renforcer la mobilisation visant à mettre fin d'ici 2030 à trois des épidémies les plus dévastatrices de la planète : sida, tuberculose et paludisme notamment. L'objectif de levée de fonds visé pour ce prochain cycle triennal de financement est de 13 milliards de dollars US.

En participant à cette conférence, Faure Gnassingbé avait pour ambition de renforcer le partenariat entre le Togo et le Fonds mondial avec, à la clé, une amélioration notable de la vie des personnes appartenant aux groupes les plus vulnérables. Il a alors profité de l'occasion pour avoir dans la matinée de samedi un nouvel entretien avec Mark Dybul, le directeur exécutif du Fonds mondial, après la discussion qu'ils ont eu à Nairobi lors de la TICAD VI.

Le Togo est un grand bénéficiaire du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En effet, depuis 2002, le Fonds mondial a financé 13 subventions dans notre pays, qui ont eu un impact

significatif dans les avancées de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Pour la période du 1er octobre 2015 au 31 décembre 2017, 03 subventions sont en cours d'exécution pour un coût global de plus de 40 milliards de francs CFA dont 19 milliards pour le VIH/Sida, 5 milliards pour la tuberculose et 16 milliards pour le paludisme.

En marge de la conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme le président Faure Gnassingbé s'est entretenu en fin de journée de vendredi avec le Premier ministre canadien, Justin Trudeau. Les deux personnalités ont évoqué des questions liées à la lutte contre les pandémies. Ils ont aussi parlé de la coopération bilatérale. Cette rencontre jette alors les bases d'une coopération entre le Canada et le Togo. Il a également échangé avec David Johnston, le Gouverneur général du Canada.

Il faut souligner que la précédente conférence de reconstitution des ressources, organisée en 2013 par le Président Barack Obama à Washington, a permis de lever 12 milliards de dollars US. Grâce à elle, le Fonds mondial a pu investir 4 milliards de dollars US par an dans des programmes dans plus de 100 pays.

Londou KAWANA

DE FORTES MAREES POURRAIENT ENVAHIR LA COTE TOGOLAISE

D'après un communiqué pondu par le gouvernement samedi dernier, le Comité National d'Hydrographie et d'Océanographie prévoit de fortes marées au Togo en septembre, octobre et novembre prochains. Ce phénomène résulte de la montée du niveau de la mer dû au réchauffement climatique. Il est susceptible d'entraîner des inondations de la zone côtière.

D'ores et déjà, le gouvernement a mis en place une cellule de veille. Le gouvernement invite alors la population à plus de vigilance à des dates et heures indiquées plus bas. Des baignades, promenades sur la plage et autres activités nautiques sont interdites.

Prévisions des fortes marées
Septembre: 17, 18 et 19 les matins de 04H00 à 05H30 ; les après-midi de



16H à 17H30

Octobre : les 16, 17 et 18 les matins de 3H30 à 5H30, les après- midi de 16H à 17H30.

Novembre : les 14 et 15 les matins de 3H00 à 4H30, les après-midi de 15H30 à 17H00.

Renforcement des Capacités des Instances dirigeantes des Mutuelles du Secteur Informel LA DOSI ET LE PAMOCI FORMENT SUR LA PROCEDURE DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT D'UNE MUTUELLE



Une série de formation au profit des membres des instances dirigeantes des quatre mutuelles du secteur informel a été inaugurée le vendredi 16 septembre 2016 au Centre FOPADESC d'Agoè-Nyivé. Organisée par la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) avec l'appui technique et financier du Projet d'Appui à la Mobilisation des ressources et au renforcement des Capacités Institutionnelles (PAMOCI) de la Banque Africaine de Développement, cette formation s'inscrit dans le cadre du programme d'« Appui à l'élargissement de la base fiscale », un programme destiné à accompagner les micro-entreprises à migrer de l'informel vers le formel. Organisés depuis deux ans en mutuelles avec l'encadrement de la DOSI, les membres des instances dirigeantes de la Mutuelle des Conducteurs de Taxi-Motos (MUCTAM), de la Mutuelle des Artistes et Journalistes (MUAJ), de la Mutuelle des Agriculteurs, Pêcheurs et Eleveurs (MUAPE) et de la Mutuelle des Commerçants et Artisans du Togo (MUCAT) seront

formés en deux vagues jusqu'au 22 Septembre prochain.

La cérémonie d'ouverture officielle de cette série de formation a été co-présidée par M. Guy Madjé LORENZO, Ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique, M. Oniankitan OGBONE, Coordonnateur du PAMOCI et Mme Ingrid AWADE, Directeur Général de la DOSI. Dans leurs différentes interventions de circonstances, les trois personnalités ont tour à tour insisté sur l'importance de cette session qui vise à amener les participants d'une part à mieux connaître les procédures de fonctionnement des mutuelles et d'autre part à mieux cerner les techniques de gestion d'une mutuelle. Le Ministre de la communication a salué les actions de la DOSI en faveur des acteurs du secteur informel en général et plus particulièrement en faveur des artistes et journalistes à travers la création de la MUAJ Togo. Il a invité les différents participants à œuvrer en vue du succès de leurs mutuelles afin que l'Etat accompagne

également la création d'autres mutuelles dans les autres secteurs d'activités. Dans son mot d'ouverture officielle, le Directeur Général de la DOSI, Madame Ingrid AWADE est revenu sur la politique du Président de la République dans sa lutte contre la précarité, faisant de chaque togolais et togolaise un membre de la chaîne économique et sociale de notre pays à travers la mutualisation. Elle n'a pas manqué de dire sa reconnaissance à la BAD pour son appui technique et financier dans le cadre du renforcement des capacités des instances dirigeantes des mutuelles. La formation a été animée par deux experts : M. ABALO Essotina, Point Focal du BIT au Togo et le Docteur BEWELI Essotoma. Elle a tourné essentiellement autour des Principes de la Mutualité, de la Couverture sociale en santé et de la Gestion d'une Mutuelle. Plusieurs autres points clés ont fait l'objet d'enrichissants échanges lors des débats qui ont suivi les différentes communications et les travaux de groupe. Les participants ont eu l'occasion de se familiariser

d'avantage avec les notions d'Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire dont font partie les mutuelles qui, elles, se définissent comme des groupes volontaires de personnes appelées « membres » ou « adhérents » qui s'engagent à constituer des ressources au moyen de leurs cotisations pour se prémunir des risques et pour permettre à chacun d'investir sereinement dans son projet ou ses projets. Les principes de la mutualité sont essentiellement l'absence de parts sociales ou actionnariat, la liberté d'adhésion, la solidarité et l'entraide, l'autonomie de gestion, la gestion participative et démocratique, le bénévolat et l'égalité. Le communicateur, M. Abalo Essotina a invité les membres des instances dirigeantes à communiquer sur la vision et les objectifs de la mutuelle et sur ce que leur appartenance à la mutuelle leur apporte. En ce qui concerne la gouvernance et la gestion, la première consiste à donner les orientations sur l'utilisation des ressources à la mutuelle alors que la seconde relève de l'organisation et de la coordination des efforts déployés pour mener à bien les premières. Les différents modes de gestion ont été enseignés et un accent particulier a été mis sur les orientations stratégiques, les plans stratégiques, les plans d'action, les personnes chargées d'exécuter ce plan d'action et les mécanismes de suivi, de contrôle et d'évaluation. Le respect de ces règles permettra d'atteindre l'efficacité qui facilitera à son tour la mobilisation des acteurs et des partenaires.

L'autre importante communication a porté sur la Protection Sociale dont les principaux objectifs sont : la

réduction de l'insécurité du revenu et de la pauvreté, la réduction des inégalités sociales et des injustices, l'amélioration de l'accès aux services de santé et l'ouverture des droits à des prestations appropriées. Cette communication animée par le Docteur BEWELI Essotom, a permis de mieux cerner la notion de Couverture sociale en santé qui se définit comme la protection contre les risques financiers liés à la santé. Les différents risques ont été énumérés et ceux qui sont pris en charge au Togo ont été relevés. Les mesures de protection sociale mise en place au Togo ont été abordées ainsi que les modes de financement des services de santé. Il est ressorti des échanges que chaque jour, dans le monde, 21 000 enfants meurent de pneumonie, de paludisme, de diarrhée et autres maladies avant leur 5e année et parmi ces enfants les plus touchés viennent de familles pauvres. On dénombre également 529 000 femmes qui meurent au monde chaque année. Des situations qui sont liées au paiement direct et qui reviennent à ce que l'on appelle La Spirale de la Mauvaise Santé et de la Pauvreté. D'où l'importance des solutions proposées par les mutuelles en générale et en particulier celle du secteur informel qui offre à leurs adhérents la protection sociale (assurance maladie, pension de retraite) ainsi que d'autres services comme la formation, la reconversion professionnelle et la mise à la disposition des adhérents des moyens de production pour accroître leur productivité et leurs revenus.

Germain POULI

Amélioration des performances des opérateurs du secteur informel 900 MEMBRES DES MUTUELLES BÉNÉFICIENT D'UN PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION DE LA DOSI



La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) a lancé le 15 septembre dernier un programme d'alphabétisation et d'initiation à l'économie familiale en faveur du secteur informel. Axé sur le thème « Education et formation : un pas fondamental dans le processus de formalisation des acteurs », ce programme qui débute demain a prévu de toucher 900 membres des mutuelles accompagnées par la DOSI. Le lancement a été fait par Mme Ingrid Awade, Directeur

Général de la DOSI au cours d'une cérémonie marquée par la présence des responsables de différentes mutuelles, de la directrice de l'EPAM, Mme Folly-Sessi Ayelegan, du point focal du BIT au Togo, M. Abalo Essotina, d'un responsable de la Direction Générale de la Documentation Nationale et des membres bénéficiaires.

A entendre le représentant de Afrique Vision, l'ONG chargée de former les apprenants, le programme d'alphabétisation

fonctionnelle et de formation initiale sur l'économie familiale des membres des mutuelles a pour but d'améliorer les performances des opérateurs du secteur informel, surtout les commerçants par le renforcement de leurs capacités de transaction. « Lire, écrire et calculer sont des compétences qu'ils vont acquérir et qui sont nécessaires pour leur permettre de mobiliser la clientèle et effectuer plus facilement les transactions. », a-t-il avancé. La formation initiale sur l'économie familiale est un renforcement de capacités des bénéficiaires dans la gestion efficace des ressources et activités génératrices de revenus. Elle leur permettra de distinguer le revenu familial et le chiffre d'affaire afin de dégager le bénéfice net de leurs activités.

C'est avec joie que les acteurs non scolarisés ont accueilli le programme. « C'est une très bonne initiative. Nous sommes contents. Je suis la présidente du marché Abattoir mais je ne suis pas allée à l'école. Ce programme, on dirait que c'est à cause de moi qu'il est mis en place. J'ai des enfants qui travaillent avec moi et je suis obligée de leur dire ce que je veux pour qu'ils me le mettent sur papier. Maintenant qu'on veut

nous former, je suis contente et j'irai à cette école pour bien voir ce que je fais. », a indiqué Mme Sesofia Minawou. « Nous sommes contentes. Nous qui vendons dans les marchés, on veut nous établir des pièces d'identité. On veut aussi nous apprendre à faire des calculs. Nous ne pouvons pas toujours faire recours à nos enfants qui vont à l'école. Ils doivent apprendre leurs leçons et nous ne devons pas les perturber chaque temps en leur demandant de nous faire des calculs. Nous-mêmes, grâce à cette formation, nous ferons nos propres calculs et nous pourrions bien nous exprimer quand nous serons dans les autres pays pour nos affaires. Nous rendons donc grâce à Dieu. », a fait savoir Mme Bouraima Fouseh, membre de la MUCAT.

Les sessions de formation auront lieu sur 6 sites répartis dans les préfectures du Golfe, Tchoudjo, Kozah et Tône. Elles sont conduites par les alphabétiseurs formés par la direction de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Les 900 bénéficiaires sont subdivisés en promotion de 30 apprenants et chaque promotion aura 6 mois de formation.

Selon Mme Ingrid Awade, le

programme d'alphabétisation initié en faveur des acteurs du secteur informel revêt une importance capitale parce que ne pas savoir lire ni écrire constitue un frein au développement dans tous les domaines. Tout en invitant les acteurs du secteur informel à tirer le meilleur parti de ce programme, elle a demandé aux formateurs de bien encadrer les apprenants. « Chers formateurs, nous apprécions ces sessions à leur juste valeur si vous êtes amenés à allier savoir-faire et compétences avec une dose d'exercices pratiques soutenus, ce qui permettra à nos acteurs de maximiser en peu de temps, l'essentiel des éléments de la formation. », leur a-t-elle dit.

Il faut rappeler que dans le cadre de la formalisation du secteur informel à travers les mutuelles, la DOSI a entrepris la facilitation de l'obtention de la carte nationale d'identité en partenariat avec la Direction Générale de la Documentation Nationale. Un projet de sensibilisation et d'aide à l'établissement des actes de naissances en partenariat avec l'ONG « Tous Unis pour le Développement » est également en cours.

Londou KAWANA

MCA/Rapport 2016 de l'indice « Liberté Economique » LE TOGO A FAIT UN BOND DE 12 PLACES



Selon le rapport 2016 de l'indice « Liberté Economique » du Think Thank américain « Heritage Foundation », le Togo a fait une bonne progression de 2012 à 2016. Il est en effet passé de la 150e place en 2012 à la 138e place sur le plan mondial en 2016. En ce qui concerne le continent africain, il est classé 30e. Selon cette institution américaine, la progression du Togo a été possible grâce à l'augmentation des investissements dans le domaine des infrastructures qui a favorisé la croissance économique du pays. « En 2014, le gouvernement a réduit les frais de formalités des entreprises auprès de l'administration fiscale et mis en œuvre un système de douane électronique pour simplifier le processus d'importation et d'exportation », indique-elle. La semaine dernière, la Cellule

Millenium Challenge Account, la Cellule MCA-Togo a tenu un atelier de haut niveau sur l'indice de la « Liberté Economique » évalué par Heritage Foundation. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la visite de travail de l'expert de cette institution partenaire du Millennium Challenge Corporation (MCC) à Lomé, du 13 au 15 septembre 2016 à l'occasion de la tournée qu'il a entreprise dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Cet atelier a permis aux participants issus de différents secteurs de prendre connaissance de l'indice de « Liberté Economique ». Le rapport de Heritage Foundation s'est appesanti sur 4 domaines phares notamment l'Etat de droit, les limites d'intervention du gouvernement, l'efficacité de la régulation et l'ouverture du marché. Le Togo a su parquer des points dans ces domaines grâce au

gouvernement qui a su mettre en œuvre d'importantes réformes ces dernières années pour consolider davantage le libéralisme économique. Toutefois, l'institution américaine encourage le Togo à faire plus d'effort dans les indices comme, la corruption, les droits de propriété, la liberté de travail et la liberté commerciale qui demeurent des défis à relever par le gouvernement. Une mission de l'équipe threshold du MCC avait déjà séjourné du 22 au 31 août 2016 à Lomé et cette mission réussie selon les partenaires, marque la fin de la première phase du processus, avec l'identification des résultats préliminaires relatifs aux contraintes majeures à l'investissement privé au Togo. « Nous repartons du Togo très satisfaits car l'organisation dans son ensemble a été une totale réussite. Les informations issues des discussions avec les différents acteurs impliqués nous ont également permis de noter de bons signes de progrès au Togo et nous restons optimistes » a fait savoir la Directrice du Threshold Mme Grâce Morgan, au terme de son séjour au Togo.

Après le Threshold, le Togo s'active pour être éligible au programme Compact du MCA et les rapports encourageants de grandes institutions comme Heritage Foundation ne font qu'augmenter la chance de son éligibilité à ce programme.

Londou KAWANA

2ème revue des réformes ministérielles UNE REALISATION DE 84,50% AU TERME DU PREMIER SEMESTRE 2016



Au terme du premier semestre 2016, sur les 304 mesures de réformes programmées, 257 sont réalisées ou en cours de réalisation, soit un taux de réalisation de 84,50%. C'est ce qu'on retient de la 2e revue des réformes ministérielles faite jeudi à Lomé. A entendre le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya, le gouvernement a réussi à maintenir un cadre macro-économique efficace après avoir assaini les finances publiques. Les recettes se sont accrues de façon générale, les dépenses sont contenues dans des enveloppes convenues.

« Ces réformes ont permis entre autres de rendre notre pays plus attractif aux yeux des partenaires techniques et financiers et plus généralement des bailleurs de fonds qui nous accompagnent dans notre processus de développement », a indiqué le ministre. Malgré ces résultats « encourageants », beaucoup reste à faire. Les besoins sociaux sont encore immenses. Selon lui, c'est pour répondre aux besoins pressants et réduire de façon plus significative l'incidence du seuil de pauvreté que le Président de la République a initié le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC). Les dépenses publiques seront mieux orientées vers les secteurs sociaux prioritaires.

La revue nationale des réformes Instituée par le gouvernement et qui se tient deux fois par an permet à terme de disposer d'un système de gestion administrative, financière, efficace, transparente afin de mieux gérer les financements publics.

Hubert LENOIR

Augmentation du Prix des Péages LES TRICYCLES CONTRIBUERONT DESORMAIS A L'ENTRETIEN ROUTIER



C'est par un communiqué conjoint des Ministres de l'Economie et des Finances et du Transports et des Infrastructures que les togolais viennent d'apprendre qu'au niveau des postes de péages, ils devraient déboursier un peu plus qu'avant pour traverser. La Société Autonome de Financement de

l'Entretien Routier (SAFER) et des Transports routiers et ferroviaire se chargera de faire appliquer les nouveaux prix à tous les postes de péages sur toute l'étendue du territoire nationale. La nouveauté, c'est que désormais les tricycles qui commencent à devenir de gros acteurs du transport routier sont

concernés. Ils devront s'acquitter du paiement de 200 F CFA par passage. Les Véhicules légers qui payaient 300 F CFA doivent désormais 500 F CFA, soit une augmentation de 200 F CFA. Les Minibus maximum 25 places paient désormais 1000 F CFA par passage. Les Bus/Autocars, les Camions et les Poids Lourds Articulés payeront respectivement 2000 F CFA, 3000 F CFA et 4000 F CFA par passage.

Et comme par coïncidence, depuis hier dimanche en France, c'est le secrétaire d'Etat aux transports Alain Vidalies qui annonce, dans Le Journal du Dimanche, l'augmentation du prix des péages pour améliorer le réseau autoroutier en France. Elle sera comprise entre 0,3% et 0,4% par an entre 2018 et 2020. Il s'agit pour le gouvernement français de mobiliser un milliard d'euros pour améliorer le réseau autoroutier. Le financement sera assumé par les usagers, via une augmentation des péages, et par les collectivités..

Patrick NIMA

Volontariat National QUEL SORT POUR LES PREMIERS VOLONTAIRES EN FIN DE MISSION ?



Les 2 premières vagues de volontaires nationaux déployés seront en fin de mission en octobre pour la première et en Décembre pour la 2e vague. D'ores et déjà, plusieurs personnes s'interrogent sur l'avenir de ces 1000 jeunes togolais diplômés qui ont passé 5 ans de leur vie dans le volontariat. Vendredi dernier, le Directeur de Agence Nationale pour le Volontariat National (ANVT) Omar Agbangba a répondu à cette inquiétude au cours d'une émission sur radio de la capitale. A entendre le Directeur de l'ANVT, plusieurs volontaires déployés à travers les deux premières vagues ont déjà trouvé de l'emploi. En effet, Sur les 300 volontaires de la première vague, seuls 100 sont encore en mission et sur les 700 volontaires de la 2ème vague, près de 350 ont déjà quitté le programme. Il rassure toute de même que l'ANVT ne laissera pas le reste des volontaires qui seront en fin de mission à leur sort. Elle les a amenés à prendre conscience des

compétences qu'ils ont et qu'ils peuvent vendre sur le marché de l'emploi. « Aujourd'hui, ce sont des jeunes qui ont acquis un certain nombre d'expériences qui peuvent capitaliser, ils ont plus de chances que les autres qui n'ont pas la chance de prendre part au volontariat. Un bilan de compétences et un renforcement de capacités leur ont été faits pour leur permettre de dire de quoi ils sont capables, quelles compétences ils peuvent vendre sur le marché de l'emploi », a expliqué le Omar Agbangba.

Il faut rappeler que le volontariat est un programme qui permet aux jeunes scolarisés d'acquérir de l'expérience professionnelle afin d'être plus compétitifs sur le marché de l'emploi. A l'heure où les entreprises sont assez exigeantes sur les profils dont elles ont besoin, les volontaires avec 5 ans d'expérience professionnelle auront plus de chance d'être embauchés que les jeunes qui n'ont aucune expérience. « L'expérience du volontariat est une chance énorme et le fait de garder indéfiniment les jeunes qui y entrent, empêchera les autres d'avoir cette chance, ce qui tuera l'initiative. 9.000 jeunes ont déjà pris part à ce programme et aujourd'hui, il y a plus de 60.000 jeunes qui frappent à la porte de l'ANVT. », a indiqué le Directeur de l'Agence.

L. K.

SALADE DE FRUITS

COMMANDEZ CHEZ ISBELLE: 97 32 93 79

Tournée de supervision du ministre du développement à la Base dans les Lacs REMISE DES OUVRAGES SOCIO-EDUCATIFS ET RENCONTRE AVEC LES BENEFICIAIRES DU FNFI A GANAVE



Mme le ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire Tomegah-Dogbé a effectué une tournée dans la préfecture des Lacs le 16 septembre dernier. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Soutien aux Microprojets d'Infrastructures Communautaires (PSMICO) piloté par l'Agence National d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), elle a procédé à la remise d'ouvrage socio-éducatif aux communautés de Ganavé. Elle s'est ensuite entretenue avec les femmes sur les produits du Fonds Nationale de la Finance Inclusive. Après l'étape de Ganavé, elle s'est rendue à Anfoin puis à Aneho pour voir les réalisations de certains jeunes bénéficiaires de l'accompagnement du Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB).

Le CEG Ganavé nanti d'un bâtiment scolaire équipé et d'un bloc de latrines VIP C'est dans une ambiance festive que la communauté de Ganavé est sortie massivement réceptionner le nouveau bâtiment scolaire de 4 classes déjà équipées en tables bancs et un bloc de latrines VIP le tout évalué à plus de 28 millions de FCFA. Construit depuis 1997 sur site de la première usine de transformation de manioc, le CEG de Ganavé manquait d'infrastructures adéquates pour assurer une bonne formation aux élèves. Le CVD a alors démarré les démarches en mars 2013 pour bénéficier du soutien de l'ANADEB. Aujourd'hui le résultat est là. Les élèves du CEG peuvent désormais fréquenter dans des salles de classes modernes. « Nos élèves à travers ce nouveau joyaux vont avoir une éducation plus sûre.



Ils ne seront plus perturbés par la pluie. », s'est félicité M. Anani Folly, président du CVD-Ganavé. « Nous avons été à Ganavé pour réceptionner un bâtiment scolaire qui est le produit de tout un processus de la communauté qui s'est organisée pour demander la construction d'un bâtiment scolaire avec leur participation. Nous avons l'association des parents d'élèves, les chefs traditionnels, l'inspection du milieu, le comité de développement de Ganavé, tous se sont mis ensemble pour dire que le bâtiment scolaire pour leur CEG est une priorité et la communauté était prête à apporter sa participation. » a fait savoir la Mme le ministre Victoire Dogbé. La Directrice de l'ANADEB a pour sa part invité la communauté à prendre soin des infrastructures mises à leur disposition tout en invitant les élèves à bien s'appliquer pour

réussir brillamment. Il faut rappeler que le choix des communautés par l'agence prend en compte la pertinence des demandes exprimées par les communautés à la base, la faisabilité des actions des communautés, l'organisation et la capacité de participation de la communauté.

Les bénéficiaires des produits du FNFI motivés à mieux rembourser leurs crédits

Après la remise d'ouvrages socio-éducatifs, la ministre Dogbé a rencontré les bénéficiaires des crédits du FNFI dans la localité de Ganavé. L'objectif était de se mettre au parfum des difficultés qu'ils rencontrent dans l'obtention et la gestion du crédit et de voir l'état du remboursement. A entendre les responsables de la microfinance partenaire de la localité, le

remboursement n'évolue pas comme il se doit. La ministre a alors saisi l'occasion pour exhorter les bénéficiaires et à tous les acteurs à faire des efforts pour rembourser les crédits. « Quand j'étais à Ganavé, c'est pour exhorter la communauté, tous les acteurs, les bénéficiaires, les encadreurs, les autorités locales à s'impliquer pour améliorer les performances au niveau des remboursements des crédits FNFI », nous a-t-elle confié.

Pendant que certaines localités ou préfectures atteignent une performance de 100% de remboursement, il y a encore des communautés où on note quelques difficultés de remboursement. La ministre du développement à la base par ses sorties de terrain encourage alors les bénéficiaires, les microfinances partenaires du FNFI et partant de là tous les acteurs à toujours bien faire. « Les produits du FNFI sont des microcrédits qui sont mis en place par des structures de microfinances qui sont partenaires au FNFI. Ce n'est pas l'argent du Président de la République, ce n'est pas l'argent de qui que ce soit mais c'est une initiative qui permet à ceux et celles qui ont des difficultés pour accéder à des microcrédits de pouvoir le faire et déployer leurs activités. », a-t-elle rappelé. « Nous allons continuer la sensibilisation et nous espérons que toutes les communautés vont s'y mettre pour que les produits que nous mettons en place puissent bénéficier à tous ceux qui en ont besoin. », a-t-elle ajouté.

UN VENDEUR DE CARBURANT ILLICITE RECONVERTI EN ELEVEUR DE VOLAILLE GRACE AU PRADEB



Au cours de sa visite dans la préfecture des Lacs Mme le ministre Victoire Dogbé a visité 3 jeunes bénéficiaires du financement du PRADEB. A Anfoin, elle a visité la jeune ferme d'élevage de volailles de M. Sossou Tromessi, un ancien vendeur du carburant illicite.

Après sa formation dans un centre à Notsé, le jeune Sossou a été engagé dans une ferme. Mais les conditions ne jouant plus en sa faveur, il a dû démissionner. Faute de moyens pour lancer sa propre structure, il a ouvert une petite boutique à côté duquel il vendait aussi le carburant illicite. A force d'aller à la quête de l'information, il a découvert le PRADEB qui accompagne les jeunes dans la réalisation de leur rêve. Une fois les démarches entreprises auprès de cette structure, il a obtenu un prêt de 2 300 000 FCFA en août 2015. Cette somme lui a permis de créer sa ferme qui compte actuellement près de 1000 têtes de volailles. Actuellement, il a déjà remboursé 862 millions sur le prêt obtenu. Compte tenu de la forte demande de sa clientèle, il compte très rapidement agrandir sa ferme. A l'heure où son rêve est en pleine réalisation, il invite les autres vendeurs de carburant illicite à se former à d'autres activités pour obtenir le financement afin de laisser ce commerce risqué.

A l'instar de Sossou, Hougbo Kodjo et Agbokou Mawousse sont des jeunes qui ont réussi à implanter leur

atelier grâce au financement du PRADEB. Après leur apprentissage, les deux jeunes manquaient de moyens pour ouvrir leur atelier. Mais avec le financement du PRADEB à hauteur de 1 400 000 FCFA pour chacun, aujourd'hui ce qui était un rêve est devenu réalité.

Installé à Anfoin, Hougbo Kodjo a construit et équipé son atelier de soudure avec le financement qu'il a obtenu. Les services qu'il demandait à d'autres structures mieux équipés, il les fait lui-même maintenant avec ses machines. D'ores et déjà, il reçoit des commandes de partout. Il est même à la quête de la main d'œuvre pour l'aider à mieux satisfaire ses clients. Au passage de la ministre à son atelier, il n'a pas manqué d'exprimer sa reconnaissance au ministère du développement à la base pour les actions qu'il mène à travers le PRADEB.

Agbokou Mawousse a pour sa part installé son atelier de menuiserie aluminium à Aného. « Grâce au PRADEB, j'ai réussi à avoir mon atelier », s'est-t-il exclamé. Pour lui, les jeunes aiment trop la facilité aujourd'hui. Au lieu de passer par des moyens non recommandés pour avoir de l'argent, il les invite à apprendre un métier parce qu'aujourd'hui, grâce aux mécanismes que le gouvernement a mis en place, c'est facile à un jeune en fin d'apprentissage d'ouvrir son atelier.

A l'issue des différentes visites, la ministre a été impressionnée par les réalisations de ces jeunes. « Nous avons noté que ces jeunes sont sérieux, ils sont travailleurs, ils sont déterminés, très engagés et très motivés. Il y en a ceux qui ont pratiquement terminé le remboursement de leur crédit et qui sont en phase d'extension. D'autres ont démarré mais ce qui est sûr, il n'y a rien sans difficultés. Ce qui fait notre force c'est cette capacité à nous dépasser et à contourner les difficultés et PRADEB et toutes les autres structures du ministère sont là pour apporter l'accompagnement qu'il faut. », a-t-elle rassuré.

Londou KAWANA

Grande finale du Challenge «Pépète d'Or» ESA-UL REMPORTE LE PREMIER PRIX



La grande finale du challenge inter-école de talent entrepreneurial « Pépète d'Or » s'est déroulée le 10 septembre dernier dans la grande salle de conférence de la foire Adjafi. Après plusieurs heures d'horloge, c'est finalement l'équipe de l'Ecole Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé (ESA-UL) qui a réussi à mieux convaincre le jury avec son projet de vin fait avec les fruits. Il est suivi de l'équipe de ISM Adonai qui a proposé le projet « Miellice ». Le troisième prix est revenu à l'ESAG-NDE qui propose un service de distribution de produits maraichers. Ces 3 équipes ont réussi à faire la différence sur le lot des 7 équipes finalistes.

« Pépète d'Or », l'une des innovations majeures de la 5e édition de la foire Adjafi est un challenge qui a pour objectif de diffuser l'esprit d'entrepreneur au sein de la jeunesse estudiantine, d'éveiller en eux le génie et les qualités d'entrepreneurs et aussi de distinguer et encourager les meilleures idées d'entreprises. Pour cette première édition, le comité d'organisation a enregistré 14 équipes qui ont fait la présentation physique de leurs projets pendant toute la période de la foire. Un jury technique a alors évalué toutes les équipes avant de dégager les 7 équipes finalistes.

D'ores et déjà, le comité d'organisation de Pépète d'Or est satisfait du déroulement de la première édition. En attendant la remise officielle des prix aux lauréats, il annonce la 2e édition pour la rentrée prochaine.

S.H.

L'OTR RENFORCE LES LIENS AVEC LA ZONE FRANCHE



Dans sa mission d'offrir un meilleur service aux opérateurs économiques, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a choisi traiter avec tous les secteurs d'activités. Cette semaine, elle a organisé un atelier de réflexion pour échanger avec les opérateurs économiques de la zone franche. Pendant deux jours, soit les 14 et 15 septembre, ils ont eu l'occasion au cours de cet atelier de renforcer les liens qui existent déjà entre eux. C'est le commissaire Générale qui a officiellement lancé les travaux en présence de plusieurs agents de l'office et ceux de la zone franche.

A entendre le commissaire des douanes et des droits indirects, Kodzo Adedze, il s'agissait au cours de cet atelier de maîtriser les préoccupations de la zone franche afin d'apporter des solutions idoines pour un meilleur traitement. « Il s'agit de renforcer les liens de partenariat entre l'OTR et les sociétés qui évoluent en zone franche au Togo. Vous savez que la zone franche est pour notre pays une opportunité de création d'emploi et également une opportunité de création de richesses. Nos entreprises qui évoluent aujourd'hui au niveau de la zone franche, ont besoin de pactiser avec l'office pour un meilleur traitement. L'office veut offrir un service de qualité dans ce sens que nous voulons les aider à réduire les coûts et à être donc plus rapide dans les formalités de dédouanement. », a-t-il avancé.

Dans son discours d'ouverture, le commissaire Général a relevé que l'entreprise est une personne morale. Même si son promoteur est d'une autre nationalité, l'entreprise a une identité togolaise et contribue au développement du pays en employant les jeunes et en payant les impôts. Dans cette optique, l'OTR s'est engagé à accompagner toutes les entreprises. Pour lui, si les échanges sont menés avec franchise, les résolutions arrangeront les deux parties notamment l'OTR et la zone franche.

Pour M. Atsouvi Yawo Sikpa, Directeur Général Adjoint de la zone Franche, la préoccupation majeure de la zone franche est l'interprétation et l'application des textes. « Nos préoccupations c'est que les textes que nous appliquons soient bien compris par toutes les parties. Il y a ce petit problème souvent d'interprétation de certaines dispositions. Nous profiterons de l'occasion pour échanger avec nos partenaires de l'OTR pour nous mettre d'accord sur l'application de ses dispositions. », a-t-il fait savoir.

Il faut rappeler qu'au-delà de sa mission fiscale, l'OTR a une mission économique qui consiste à accompagner les opérateurs économiques, à être à leur écoute, à recenser leurs difficultés et les aider à être beaucoup plus compétitives.

H. L.

L'IRAN EN FOIRE DU 13 AU 28 SEPTEMBRE A TOGO 2000



Le Centre togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF) Togo 2000 abrite depuis mardi la foire iranienne. Organisée par la société « Arian Sina » Trade and Investment Group, une société spécialisée dans la vente des meubles pour chambre et pour bureaux, des appareils électroménagers et basée en Iran, cette foire se poursuit jusqu'au 28 septembre. L'objectif est de satisfaire le public togolais à travers l'exposition et ensuite établir un partenariat gagnant-gagnant entre les deux (2) pays que sont le Togo et l'Iran.

A entendre Djamil Boukari, chargée à la communication de la société « Arian Sina » Trade and Investment Group, l'Iran veut par cette foire se faire découvrir par le public togolais. « Nous voulons atteindre tout le

Togo. D'abord le Togolais sait apprécier et quand un article est apprécié par un Togolais, c'est que cet article est vendable dans un autre pays. Nos produits sont faits pour toutes les bourses, n'importe qui peut venir acheter ici nos produits. Tout ce qui est vendu ici est de qualité exceptionnelle et peut être utilisé pendant plusieurs années sans être abîmé. Ne sort d'ici pas satisfait que celui qui vient », s'est-elle vantée. Plusieurs articles notamment du consommable, des appareils électroménagers, les accessoires de décoration des chambres et les bureaux, sont à découvrir à cette foire qui s'ouvre tous les jours de 9h à 20h au pavillon Mono. Contrairement à d'autres rencontres foraines, l'accès au site est libre et gratuit.

Hubert LENOIR

En prélude au Sommet de l'UA à Lomé

LE JASéMa RENFORCE LES CAPACITES DES JOURNALISTES SUR LES QUESTIONS DE SECURITE MARITIME ET DE DEVELOPEMENT



Une trentaine de journalistes togolais venus des cinq régions du Togo, étaient en atelier de formation, le mercredi 14 septembre 2016 à Kpalimé, sur les questions relatives à la sûreté maritime, à la sécurité maritime et le Développement. Initiée par le réseau des Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (JASéMa), cette session de renforcement des capacités a pour objectif de donner aux journalistes des éléments de langage appropriés lorsqu'ils seront en face des questions liées à la Mer. S'inscrivant dans la droite ligne de la tenue en Octobre prochain du Sommet de l'Union Africaine sur la Sûreté, la Sécurité Maritime et le Développement en Afrique, cet atelier a été animé autour de plusieurs thèmes d'importance à savoir les notions de sûreté et de sécurité maritime, l'économie

bleue, les enjeux et défis de la sûreté et de la sûreté maritime, l'organisation de l'Action de l'Etat en Mer au Togo ainsi que le traitement professionnel des sujets sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique. Cette rencontre a été l'occasion de faire un clin d'œil sur le Sommet de l'UA et sur ses coulisses ce qui permettra aux journalistes de mieux décortiquer les éléments du sommet et d'analyser l'impact des décisions et recommandations sur le Togo et l'Afrique en général.

Dans les échanges, le Docteur Hubert BAKAI, Directeur de Cabinet du Haut Conseiller pour la Mer, a permis aux participants de mieux cerner les enjeux du sommet. « Depuis la rareté des ressources sur la terre, la plupart des pays se tournent vers la mer, vers l'économie bleue, celle-là qui est générée à partir des

océans, les mers mais qui respecte le principe du développement durable » a-t-il précisé avant de revenir sur les nombreuses richesses de la mer qui suscitent la convoitise et les actes criminels. Au nombre des domaines qui suscite l'intérêt d'un Etat il y a le transport maritime, la pêche, le pétrole, les questions de défense, l'environnement, l'industrie. C'est donc, pour pouvoir exercer sa souveraineté sur ces ressources qu'il est apparu important qu'une organisation administrative soit mise en place. Au Togo, il s'agit de l'Organisme National chargé de l'Action de l'Etat en Mer (ONAEM) créé en 2014 et qui est composé du Haut Conseil pour la Mer dirigé par le Chef de l'Etat, des Services du Conseiller pour la Mer et de la Préfecture Maritime. Cette organisation permet une plus grande capacité de surveillance adaptée pour les espaces maritimes et l'acquisition des moyens d'intervention

S'agissant des notions de sûreté et de sécurité maritimes, la première entre beaucoup plus dans la protection des droits et libertés des personnes et des biens notamment les questions de piraterie qui sont des contraintes exercées sur un navire ou les membres d'équipage, alors que la seconde (la sécurité) relève plus des atteintes portées à la Mer, il s'agit entre autre de la pollution, de l'érosion côtière, des incidents,...etc.

Les défis sur ces questions de sûreté, de sécurité et de développement sont nombreux. Les plus importants et qui ont été évoqués lors de cette session sont entre autre : les grandes difficultés de coopération internationale, les antagonismes entre souveraineté et coopération, les incertitudes pour les navigants et autres usagers de la mer, les difficultés pour les forces navales relatives à la non délimitation des frontières maritime entre Etat, la complexité et l'instabilité des politiques intérieures avec des répercussions sur la stabilité des Etats voisins, le cadre légal inadapté et incomplet, la non ratification à temps des conventions et l'absence des lois nationales d'application, la faiblesse des moyens d'intervention et le manque d'équipement pour la haute mer.

En Afrique, la situation sécuritaire, en ce qui concerne la piraterie maritime, est plus maîtrisée dans le Golfe d'Aden que dans le Golfe de Guinée. Parmi les causes de la piraterie on cite la pauvreté, la quasi-inexistence de certains Etats (exemple de la Somalie), les revendications d'ordre politique et les mouvements de radicalisation. L'un des enjeux du Sommet de Lomé pour les pays africains et surtout ceux du Golfe de Guinée est de convaincre les partenaires à travers la mobilisation des ressources internes pour les Actions effectives de l'Etat en mer et de rejoindre

d'autres préoccupations internationales qui sont entre autres : sauver les vies humaines en mettant fin à la traite et au trafic des êtres humains, combattre la pêche inn et échanger les informations utiles et à temps pour lutter efficacement contre la criminalité.

A la suite du premier communicateur, le confrère Kondor Bang'na, spécialiste de grands reportages à la TVT, a échangé sur les sources d'information et les sujets pouvant faire l'objet d'une série de reportages destinés à mieux faire comprendre aux populations togolaises et africaines l'importance et les enjeux de la sûreté, de la sécurité maritime et du développement. Le séminaire qui a été ouvert par le Prefet de Kloto et le Représentant de la HAAC, a pris fin avec la présentation du rapport final et des recommandations pour une plus grande implication des médias locaux dans la promotion du Sommet de Lomé. Pour M. Arimiyao TCHAGNAO, Président du JASéMa, cette formation était nécessaire « pour permettre aux journalistes de mieux traiter les questions relatives aux Mers et Océans et la même formation se tient simultanément en Guinée Conakry et au Cameroun ». Créé le 12 Août 2016 à Lomé, le réseau JASéMa compte aujourd'hui des journalistes de 21 pays africains.

Germain POULI

Sauvegarde du patrimoine culturel de l'enfance L'ALBUM PROKIDS-1 DEJA UNE REALITE



Après 10 mois d'intenses activités, l'album qui nous replonge dans notre enfance a vu le jour le 11 septembre dernier. Il s'agissait de collecter et d'archiver les chants, jeux et chorégraphie dans une production de sons vocaux et de jeux chorégraphiques de l'enfance pour perpétuer ces traditions à travers les âges. Ainsi compilé, sur un album de 12 titres, ce travail placé sous la direction artistique de Coccinelle Factory avec l'assistance d'une dizaine d'artistes et de comédiens a fait l'objet d'une dédicace autour d'un concert live.

« Créée avec la noble ambition d'être différent, innovant et original, à Coccinelle FactoryCoFaMusica, nous nous efforçons d'offrir la chance à de nouveaux artistes émergents désireux de faire carrière dans la musique togolaise. Nous souhaitons aussi poursuivre et développer un véritable travail de

création, fondée sur la recherche musicale et l'expression de nouvelles idées. Il nous semble par ailleurs nécessaire de proposer aux acteurs de développement culturel et artistique un temps de projet destiné à l'enfance d'où notre projet de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel de l'enfance : PROKIDS », a souligné Kékéli AGOH représentant du Directeur Général Coccinelle Factory dans son mot d'ouverture.

Le concert live de présentation PROKIDS 1 a été un grand succès grâce à tous ces artistes qui se sont rendu disponibles et surtout créatifs. Charl Ozzo, Eustache Kamouna, Bibi Reine, DJ Bobane, Wiggeah, 2ST, Edson Le Zoro, Alérik, de même que les humoristes Folo et David Ganda ; tous ces artistes diversement appréciés par le public qui a fait le déplacement du palais des congrès se sont succédé sur

scène se produisant dans un contexte tout particulier. Les uns chantant pour faire danser les enfants et les autres interprétant sur scène et avec des enfants des chansons de leur enfance le tout dans un univers live.

Connu de ses scènes live sans pareil on a retrouvé un Charl Ozzo de blanc vêtu chantant et dansant « à la queue-lele » avec les enfants. Wiggeah et Edson le Zoro pour leur part ont chanté « descente de la montagne, à cheval » au plus grand plaisir des enfants présents sur scène et dans la salle sans oublier l'ouverture de la soirée par David Ganda et Wiggeah qui ont chanté le Togo. « « Mana » est une petite histoire qu'on nous racontait quand nous étions tous petit et cela nous faisait peur et du coup on en parlait à l'école c'est pour cela que je l'ai choisi parce que dès qu'on nous a appelé sur ce projet, on nous a bien spécifié qu'il s'agissait d'un retour à l'enfance. Du coup nous avons composé ces chansons et à côté de nous des enfants pour danser sur des chorégraphies qui elles aussi nous rappellent hier. Moi je fais une musique de recherche qui n'est pas forcément commerciale mais le plus important ce sont les thèmes que nous abordons dans nos chansons parce que les enfants captent très vite, l'occasion pour nous de composer des chansons qui puissent éduquer les enfants. », nous a confié Eustache Kamouna.

Steve Le Noble

Championnat de football DI/2e journée UNISPORT ET GBIKINTI OCCUPENT LA 1^{ERE} PLACE



Démarré le 11 Septembre dernier selon le chronogramme de la FTF, le championnat national de football de 1ère division s'est poursuivi hier dimanche. 4 victoires dont 2 à l'extérieur et 3 matches nuls ont meublé cette 2ème journée.

Ainsi à Sokodé, le duel des frères Tem a tourné à l'avantage de UNISPORT qui est venu damer le pion à SEMASSI local 2-0. Gbikinti de Bassar effectue un bon voyage à Womé où il vient à bout de Kotoko 2-1. A Lomé, l'AS Togo Port bat Foadan de Dapaong 2-0. A Notsè, Anges FC subit sa 2ème défaites sur ses propres installations 2-0 devant l'AS OTR. A Lomé sur le terrain de la JCA, Agaza et Koroki de Tchamba font match nul de 1 but partout. Match nul 2-2 à Kara entre Asko et Dyto. A Kpélé Kponvié, Gomido et Maranatha se séparent 1 but partout.

Après la 2ème journée, Unisport de Sokodé et Gbikinti de Bassar se partagent la 1ère place avec chacun 6 points tandis que Foadan de Dapaong et Anges FC Notsè occupent les 2 dernières places avec 0 point.

La 3ème journée est prévue pour le dimanche 25 septembre prochain avec les rencontres suivantes : Dyto – Kotoko ; Maranatha – Asko ; Gbikinti – Semassi ; Unisport – Anges ; AS OTR – Agaza ; Koroki – AS Togo Port puis Gomido qui effectue le plus long déplacement à Dapaong pour y défier Foadan.

Après la 2ème journée, la grosse surprise reste le champion sortant Semassi de Sokodé qui occupe la 11ème place avec un petit point. Vivement que le problème de capitaneat qui trouble le vestiaire de la maison rouge soit réglé pour une entame effective des poulains du coach Noutsoudjin Maurice.

Hugues AYIVI-BLIBO

Préparatifs après la qualification des Eperviers pour la CAN CLAUDE LE ROY DEVOILE SON CHRONOGRAMME



Une semaine après la qualification in extremis des Eperviers du Togo, le sélectionneur national Claude Le Roy dévoile le programme des préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Gabon 2017.

Afin de disposer d'une équipe compétitive et faire une bonne prestation à la fête continentale au Gabon, Claude Le Roy a dévoilé un chronogramme pour la préparation

des joueurs togolais avant le début de la compétition en janvier 2017. Au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF), le chronogramme de Le Roy prévoit quatre (04) matches amicaux avant 2017 aux dates FIFA d'octobre et de novembre 2016.

En octobre, les éperviers vont affronter à Lomé l'Ouganda le 04 octobre puis le 09 ils seront face à un adversaire qui reste à déterminer. Un stage est donc prévu au Maroc sanctionné à la fin d'une rencontre amicale contre les Lions de l'Atlas le 15. Mais bien avant, le sorcier blanc cherche un autre match le 11.

Avant le déplacement sur le Gabon en janvier 2017, les Eperviers effectueront un stage de 14 jours soit au Sénégal soit en Dubaï. Des 26 joueurs qui participeront à ce stage, une liste définitive de 23 joueurs sera retenue pour participer à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations Gabon 2017 du 14 janvier au 05 février 2017. Rappelons que pour les matches de préparatifs des mois d'octobre et de novembre, Claude a sorti une pré-liste très élargie de 49 joueurs.

En attendant l'exécution de ce chronogramme, les Togolais ont leurs yeux rivés sur la date de 19 octobre, date à laquelle va se dérouler le tirage au sort des poules de la CAN au Gabon.

Hugues AYIVI-BLIBO

FAÏCHA Pressing
Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)
2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

Nos atouts :

- ❖ *Qualité des services*
- ❖ *Excellent rapport qualité/prix*
- ❖ *Collecte et livraison à domicile*

Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté

EBENE RADIO
LE BEST OF DES RADIOS

www.ebene-radio.com

La radio de la diaspora

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL

“Ma Contribution”



Fonctionnaires, Commerçants,
Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.

**CONTRIBUONS TOUS AU
DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS...
PAYONS NOS IMPÔTS !**



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT